

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Canton de OUISTREHAM

COMMUNE de
SAINT AUBIN D'ARQUENAY
14970



CONTRAT

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 02.31.97.18.50
Fax : 02.72.22.14.17
Courriel :
mairie.st.aubindarq@wanadoo.fr

Entre,

La commune de St Aubin d'Arquenay, représentée par son Maire, Monsieur Bertin GEORGE ou son représentant légal,

Et, Nom – Prénom :

Désignation : Qualité :

Adresse :

Téléphone :

Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

Date de la manifestation :

Objet de la manifestation :

Nombre de personnes prévues : personnes

Attestation d'assurance : oui non Nom et N° police :

SALLE – MATÉRIEL – MOBILIER MIS À DISPOSITION

➤ **GRANDE SALLE**

- 115 chaises
- 20 tables
- 1 portant à vêtements pour le vestiaire

➤ **CUISINE**

- | | |
|----------------------------------|---|
| - 1 armoire frigo | - 1 four micro-ondes |
| - 1 armoire frigo-congélateur | - 1 lave-vaisselle avec paniers adaptés |
| - 1 table de cuisson (4 feux) | - 1 desserte |
| - 1 four traditionnel électrique | |

➤ **MATÉRIEL POUR NETTOYER LE SOL**

- | | |
|---------------|-----------------|
| - Balai | - raclette |
| - Serpillière | - seau etc..... |

Le matériel de nettoyage mis à disposition doit être propre et rangé dans le local réservé à cet effet.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Coût de la location : € à titre gratuit* – onéreux* *rayer la mention inutile

Chèque de caution de 500€ :

La caution sera versée sous forme de chèque à l'ordre du Trésor Public lors de la réservation définitive et ne sera pas encaissée. Elle sera restituée au locataire dans la semaine suivant l'utilisation de la salle après restitution des clefs. Toutefois, en cas de dégradation importante constatée dans le bâtiment lors de la visite des lieux par le service municipal, le chèque de caution sera encaissé après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées.

NUISANCES SONORES

L'utilisateur accepte ce présent contrat et certifie respecter le règlement d'utilisation des locaux joint en annexe au présent contrat.

TARIFS

Location	Habitant de Saint-Aubin-d'Arquenay	Extérieurs
Le week-end	350,00 €	520,00 €
Le jour de semaine	140,00 €	210,00 €
Le 31 décembre	350,00 €	520,00 €

	Tarif	Nombre
Couverts/personnes	1,00 €	
Verres cassés (décision CM du 13/10/2008)	3,00 €	

Observations:

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement, affiché dans la salle, au moment de la signature du contrat.

Date et signature (avec la mention « contrat lu et accepté »)

L'utilisateur

Le représentant

De la Commune